

Enseignement Moral et Civique.
6ème.
Partie 1.
Représenter les autres et servir
l'intérêt général.

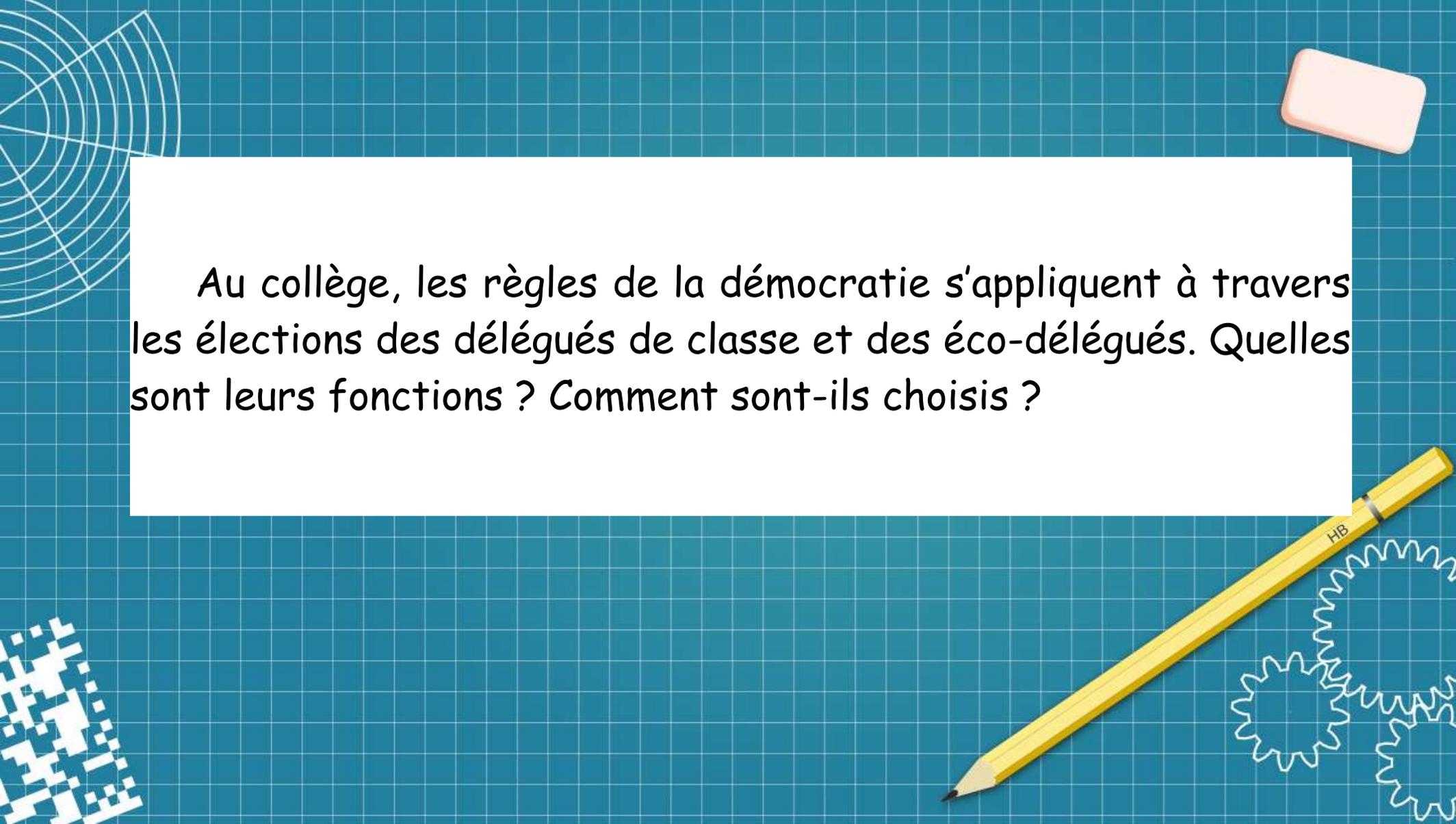


Leçon 1.
Représenter ses camarades au collège.

Introduction.

I. Fonctions et élections du délégué de classe.

II. Fonctions et élections des éco-délégués.



Au collège, les règles de la démocratie s'appliquent à travers les élections des délégués de classe et des éco-délégués. Quelles sont leurs fonctions ? Comment sont-ils choisis ?

Leçon 1.

Représenter ses camarades au collège.

Introduction.

I. Fonctions et élections du délégué de classe.

II. Fonctions et élections des éco-délégués.



Exercice 1 : Les fonctions du délégué.

Document 1 : le rôle des délégués au collège.

Les délégués de classe sont chargés de représenter les élèves de la classe. Ils sont les porte-paroles des élèves auprès des professeurs et des personnels d'éducation, notamment au moment du conseil de classe.

À cette occasion, les délégués de classe doivent effectuer les missions suivantes : recueillir les avis et propositions des élèves, transmettre ces avis et propositions aux participants lors du conseil de classe, diffuser à leurs camarades les informations communiquées au cours du conseil.

Au collège, les délégués participent également au conseil de discipline des élèves de leur classe.

Les délégués peuvent aussi transmettre les avis et les propositions des élèves au chef d'établissement et au conseil d'administration.

Extrait du site <https://www.service-public.fr>

N.B. : le délégué peut aussi faire une demande de réunion, organiser l'entraide dans la classe ou rendre compte d'une information importante.

Document 2 : Le témoignage d'un délégué.

« Comme on passe beaucoup de temps en classe, je trouve important de participer à son fonctionnement. En tant que délégué, je peux faire en sorte que l'ambiance soit bonne, que les problèmes soient réglés. L'an dernier, déjà, j'étais délégué de classe. Les professeurs pensaient qu'un camarade faisait exprès de ne pas comprendre en cours. Ce n'était pas le cas et je l'ai expliqué aux professeurs.

Etre délégué, c'est être le porte-parole des autres, représenter la classe. Pour ça, il faut être à l'écoute, penser à l'intérêt de tous et pas au sien. Avec mon suppléant, on distribue plusieurs fois dans l'année des questionnaires aux élèves, pour voir ce qu'ils pensent du collège, s'ils se sentent bien, s'ils ont des difficultés... »

D'après le témoignage de Romain, 13 ans, en 4ème au collège Rose Parks de Clisson (Loire Atlantique) dans « histoire-géographie EMC 6ème », Belin, 2021.

Exercice 1 : Les fonctions du délégué.

Document 1 : le rôle des délégués au collège.

Les délégués de classe sont chargés de représenter les élèves de la classe. Ils sont les porte-paroles des élèves auprès des professeurs et des personnels d'éducation, notamment au moment du conseil de classe.

À cette occasion, les délégués de classe doivent effectuer les missions suivantes : recueillir les avis et propositions des élèves, transmettre ces avis et propositions aux participants lors du conseil de classe, diffuser à leurs camarades les informations communiquées au cours du conseil.

Au collège, les délégués participent également au conseil de discipline des élèves de leur classe.

Les délégués peuvent aussi transmettre les avis et les propositions des élèves au chef d'établissement et au conseil d'administration.

Extrait du site <https://www.service-public.fr>

N.B. : le délégué peut aussi faire une demande de réunion, organiser l'entraide dans la classe ou rendre compte d'une information importante.

Document 2 : Le témoignage d'un délégué.

« Comme on passe beaucoup de temps en classe, je trouve important de participer à son fonctionnement. En tant que délégué, je peux faire en sorte que l'ambiance soit bonne, que les problèmes soient réglés. L'an dernier, déjà, j'étais délégué de classe. Les professeurs pensaient qu'un camarade faisait exprès de ne pas comprendre en cours. Ce n'était pas le cas et je l'ai expliqué aux professeurs.

Etre délégué, c'est être le porte-parole des autres, représenter la classe. Pour ça, il faut être à l'écoute, penser à l'intérêt de tous et pas au sien. Avec mon suppléant, on distribue plusieurs fois dans l'année des questionnaires aux élèves, pour voir ce qu'ils pensent du collège, s'ils se sentent bien, s'ils ont des difficultés... »

D'après le témoignage de Romain, 13 ans, en 4ème au collège Rose Parks de Clisson (Loire Atlantique) dans « histoire-géographie EMC 6ème », Belin, 2021.

Questions.

1) **Doc. 1 et 2.** Surligne, de la couleur de ton choix, tous les éléments expliquant le rôle des délégués.

2) **Doc. 2 :** Qu'ont mis en place Romain et son suppléant pour s'assurer que tout se passe bien pour leurs camarades de classe ?
Que penses-tu de cette action ?

- Romain et son suppléant ont mis en place un questionnaire qu'ils
- distribuent plusieurs fois par an à leurs camarades afin de savoir
- si tout va bien ou s'ils rencontrent des difficultés.

Exercice 2 : les élections du délégué de classe.

Tous les élèves de la classe sont électeurs et éligibles. Les délégués de classe sont élus, à bulletin secret, au scrutin uninominal (*les électeurs n'écrivent qu'un seul nom sur le bulletin de vote*) à 2 tours. Les candidats se présentent en binôme (*un délégué et son suppléant*). Au premier tour, pour être élu, il faut avoir la majorité absolue (*la moitié des voix +1*). Au deuxième tour, ce sont les 2 candidats ayant le plus de voix qui sont élus. En cas d'égalité, c'est le plus jeune qui est élu.

Questions.

- 1) Qui peut voter ?
- 2) Qui peut être élu ?
- 3) A quelle condition est-on élu au premier tour ?
- 4) Remplace, sous chaque image, la légende qui convient : **dépouillement** (lecture des noms sur les bulletins), **présentation du projet par les candidats**, **vote**.



.....



.....

.....



.....

Questions.

1) Qui peut voter ?

Tous les élèves de la classe peuvent voter.

2) Qui peut être élu ?

Tout élève de la classe peut se présenter et être élu.

3) A quelle condition est-on élu au premier tour ?

Il faut obtenir la majorité absolue pour être élu au premier tour.

Questions.

4) Replace, sous chaque image, la légende qui convient : **dépouillement** (lecture des noms sur les bulletins), **présentation du projet par les candidats**, **vote**.



présentation du projet
par les candidats.



vote.



dépouillement.

Résumé.

Les délégués représentent les élèves de leur classe. Ils ont une fonction de **médiation** entre leurs camarades et les adultes du collège (voir exercice 1) et sont présents lors du **conseil de classe** qui a lieu à chaque fin de semestre. Les délégués de classe sont **élus par leurs camarades** à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour.

A partir de la 5ème, les délégués de classe peuvent être élus, par l'ensemble des délégués de classe, pour **siéger au conseil d'administration** du collège. Ils peuvent y **donner les avis et propositions des autres élèves** pour le fonctionnement de l'établissement.

Point vocabulaire.

Démocratie : régime politique dans lequel le pouvoir appartient aux citoyens soit directement (par le vote) soit par l'intermédiaire de ses représentants élus.

Leçon 1.

Représenter ses camarades au collège.



Introduction.

I. Fonctions et élections du délégué de classe.

II. Fonctions et élections des éco-délégués.

Exercice 3 : les éco-délégués.

« La mission des éco-délégués est d'apporter leur engagement et leurs connaissances à leurs classes en faveur du développement durable. Les éco-délégués sont les ambassadeurs de cette vision qui unit le respect de la planète, le respect du Vivant et le respect de l'autre.

Ils sensibilisent leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, contribuer à l'installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposer des initiatives et actions comme les "marches vertes", etc.).

Ils sont élus parallèlement aux élections des délégués d'élèves et selon les mêmes modalités. »

<https://www.education.gouv.fr/>

Questions.

1) Comment sont choisis les éco-délégués ?

Ils sont élus de la même manière que les délégués de classe (scrutin uninominal à 2 tours).

2) Surligne, dans le document, les missions des éco-délégués.

3) Si tu étais éco-délégué, quel projet (quelle idée) proposerais-tu ?

Exercice 3 : les éco-délégués.

« La mission des éco-délégués est d'apporter leur engagement et leurs connaissances à leurs classes en faveur du développement durable. Les éco-délégués sont les ambassadeurs de cette vision qui unit le respect de la planète, le respect du Vivant et le respect de l'autre.

Ils sensibilisent leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, contribuer à l'installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposer des initiatives et actions comme les "marches vertes", etc.).

Ils sont élus parallèlement aux élections des délégués d'élèves et selon les mêmes modalités. »

Questions.

1) Comment sont choisis les éco-délégués ?

Ils sont élus de la même manière que les délégués de classe (scrutin uninominal à 2 tours).

2) Surligne, dans le document, les missions des éco-délégués.

3) Si tu étais éco-délégué, quel projet (quelle idée) proposerais-tu ?

Réponse personnelle.

Résumé.

Les **éco-délégués** sont élus selon les mêmes modalités que les délégués. Ce sont des élèves engagés qui ont pour mission de **proposer des projets en faveur de développement durable au sein du collège** afin d'intéresser leurs camarades aux questions de l'économie d'énergie et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Point vocabulaire.

Développement durable : développement qui permet d'améliorer la vie de la population et de développer l'économie tout en tenant compte de l'environnement.